R CONTROLE DE LEGALITE : 004-210400636-20260918-2026_09_8-DE
n date du 18/09/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_8

République Française

DEPARTEMENT
Des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de CORBIERES-en-PROVENCE

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération **Présents : 13** **Procurations : 2**
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbières-en-Provence s'est réuni, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude Castel, Maire**.

PRESENTS : Mmes CONSTANT M, CROZE C, INDRACT E, LOMBINO S, PALLA O, ROUSSEAU C,
Mrs CASTEL JC, BLANCHARD S, CHERKANI A, CHEVALIER M, LAGAAY F, LAMAZÈRE G, PIERRISNARD P
PROCURATIONS : AMIGONI A à CHEVALIER M, FIGUIÈRE G à PALLA O,
ABSENTS EXCUSES :
SECRETAIRE DE SEANCE : ROUSSEAU C et PIERRISNARD P
Date de la convocation du Conseil Municipal : 11/09/2026

République Française
Mairie de CORBIERES
Délibération publiée
et notifiée le : 18/9/26

Délibération n°2026.53: Contrat de concession - Mr BELKO Guillaume et Mr MACHADO Manuel - 2 places de stationnement - Parking des Jardins familiaux - Pour une période de trente ans

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU l'article L. 151-33 du Code de l'Urbanisme,

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L 2122-3,

VU le Plan Local d'Urbanisme de Corbières-en-Provence approuvé le 21 octobre 2021, mis à jour le 01/02/2022, modifié le 20/11/2025 et mis à jour (n°2) le 22/12/2025,

CONSIDERANT que Monsieur BELKO Guillaume, domicilié à 607 C Avenue du Languedoc, 04220 Sainte Tulle et Monsieur MACHADO Manuel domicilié au 390 Chemin du Relais, 04100 Manosque ont déposé une déclaration préalable n°DP 004 063 26 00021 en date du 08 septembre 2026.

CONSIDÉRANT que le projet consiste au réaménagement d'un immeuble situé aux 17 et 19 Grand Rue à Corbières-en-Provence, sur la parcelle privée communale cadastrée section E n° 238, d'une superficie de 113 m². L'immeuble comprend initialement un logement et un commerce de 75 m². Après travaux, il comprendra trois logements et un commerce de 15 m², soit une création nette de deux logements sans création de surface de plancher.

Ce projet comprend le changement de destination de 60 m² de surface commerciale en logement, avec un maintien de 15 m² de surface commerciale.

CONSIDÉRANT que le projet génère un besoin de deux places (2) places de stationnement, en application de l'article Ua.8 du règlement du PLU de Corbières-en-Provence,

CONSIDÉRANT que compte tenu de l'emprise et de la configuration du terrain, Monsieur BELKO Guillaume et Monsieur MACHADO Manuel n'ont pas la possibilité de réaliser des places de stationnement avec un déficit de deux places (2) pour l'opération,

CONSIDÉRANT qu'il est possible à la Commune de Corbières-en-Provence d'accorder une concession à long terme des places manquantes sur le parking des « Jardins familiaux » sur la parcelle cadastrée A 1038, en application de l'article L 151-33 du code de l'urbanisme,

VU le projet de concession, ci-annexé.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, (15 POUR dont 2 PROCURATIONS), lors de la séance du 17/09/2026 :

- **CONSENT** à Monsieur BELKO Guillaume et Monsieur MACHADO Manuel, une concession de deux (2) places sur le parking des « Jardins familiaux », pour une durée de 30 ans et pour un montant correspondant à 10 000€,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de concession ci-annexé ainsi que toutes pièces afférentes à cette affaire.

Fait et délibéré en séance ce jour, et mois et an que dessus.

LE MAIRE
JEAN-CLAUDE CASTEL